



Délégation départementale du Loiret Département santé environnementale et déterminants de santé



Affaire suivie par :

Laëtitia PAJADON

Tel: 02 38 77 31 40

Destinataire(s)

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DES BORDES

Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de :

AEP LES BORDES

Prélèvement	00165585	Commune	BORDES (LES)	
Unité de gestion	0018 AEP LES BORDES	Prélevé le :	mercredi 21 mai 2025 à 08h49	
Installation	UDI 000363 LES BORDES	par:	CARSO-EV	
Point de surveillance	P 0000000360 BOURG	Type visite :	D1	
Localisation exacte	MAIRIE CUISINE			
Motif	CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS			

Mesures de terrain	R	Résultats		Limites de qualité inférieure supérieure		Références de qualité inférieure supérieure	
Température de l'eau	20.3	°C				25.00	
Chlore libre	0.07	mq(Cl2)/L					
Chlore total	0.09	mq(Cl2)/L					

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Code SISE de l'analyse : 00181504 Páfárance laboratoire : L SE2505-30056

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES		T			
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET			
Coloration	<5	mg(Pt)/L			15,00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET			
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET			
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU			2,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1	n/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL			
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)			0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)	0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	Name and the second				
рН	7,78	unité pH		6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	377	μS/cm		200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L			0,10
Nitrates (en NO3)	47	mg/L	50,00		
MÉTABOLITES PERTINENTS					
Chlorothalonil R417888	0,242	μg/L	0,10		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N°: 00165585)

Les résultats d'analyses de l'eau ont mis en évidence une concentration en chlorothalonil R417888 non conforme aux exigences réglementaires. Ceci nécessite d'en surveiller l'évolution et de mettre en œuvre les moyens à votre disposition pour revenir à la conformité. Cette non-conformité ne nécessite cependant pas de restriction de consommation de l'eau. Les autres paramètres mesurés sont conformes aux exigences de qualité

Signé à Orléans le 26 juin 2025

Pour la Directrice générale Pour la Directrice départementale du Loiret Le référent eaux potables et de loisirs

Nicolas BUCKENMEIER